



Circulaire d'information

POSITION LATÉRALE DE SECURITE

La position latérale de sécurité est un geste de secours nécessaire lorsque vous êtes en présence d'une personne qui ne répond pas et ne réagit pas mais qui respire.

L'objectif de ce geste est que la personne soit capable de continuer à respirer et qu'aucune sécrétion (vomissements, glaires, etc.) ne s'écoule dans les poumons de la victime et n'entraîne son décès.

Comment agir

Au préalable, vous devez vérifier que la victime ne répond pas mais respire.

Pour installer la victime en **position latérale de sécurité** :

- Ramenez délicatement les bras et les jambes le long du corps ou dans son prolongement si ce n'est pas déjà le cas et retirez les lunettes, le cas échéant ;
- Placez-vous d'un côté de la victime ;
- Mettez le bras de la victime qui se trouve de votre côté de manière à former un angle de 90° entre le bras et le tronc et un angle de 90° entre le bras et l'avant-bras ;
- Prenez sa main opposée, et appliquez la paume de votre main (côté tête de la victime) contre la sienne ;
- Placez le dos de sa main contre son oreille, sans retirer votre main ;
- Relevez son genou opposé (il servira de levier) ;
- Tirez sur ce genou (pour basculer de la victime vers vous) jusqu'à ce qu'il soit au sol ;
- Lâchez ce genou et retirez délicatement votre main qui était sous la tête en maintenant le coude avec votre main libre ;
- Placez délicatement la jambe la plus proche de vous de manière à former un angle de 90° au niveau de la hanche et un angle de 90° au genou ;
- Ouvrez sa bouche (pour permettre l'écoulement des sécrétions) ;
- Mettez une main sur son ventre pour contrôler sa respiration en permanence.

En cas d'urgence, il est possible de ne pas se souvenir de la technique, l'essentiel est de se souvenir que la victime doit impérativement être mise sur le côté.

Attention

Ne laissez pas la personne seule, surveillez l'évolution de son état jusqu'à l'arrivée des secours. En cas d'arrêt respiratoire, appelez le 15 puis mettez en œuvre un défibrillateur et la réanimation cardiopulmonaire.

Lors de la mise en PLS, ne forcez pas si les articulations ne sont pas mobiles.

Position latérale de sécurité

La position latérale de sécurité (PLS) est un geste de secours nécessaire lorsque vous êtes en présence d'une personne qui ne répond pas et ne réagit pas mais qui respire.

L'objectif de ce geste est que la personne soit capable de continuer à respirer et qu'aucune sécrétion (vomissements, glaires, etc.) ne s'écoule dans les poumons de la victime et n'entraîne son décès.

Comment agir ?

Au préalable, vous devez vérifier que la victime ne répond pas mais respire.

Pour installer la victime en **position latérale de sécurité** :

- ramenez délicatement les bras et les jambes le long du corps ou dans son prolongement si ce n'est pas déjà le cas et retirez les lunettes, le cas échéant ;
- placez-vous d'un côté de la victime ;
- mettez le bras de la victime qui se trouve de votre côté de manière à former un angle de 90° entre le bras et le tronc et un angle de 90° entre le bras et l'avant-bras ;
- prenez sa main opposée, et appliquez la paume de votre main (côté tête de la victime) contre la sienne ;
- placez le dos de sa main contre son oreille, sans retirer votre main ;
- relevez son genou opposé (il servira de levier) ;
- tirez sur ce genou (pour basculer de la victime vers vous) jusqu'à ce qu'il soit au sol ;
- lâchez ce genou et retirez délicatement votre main qui était sous la tête en maintenant le coude avec votre main libre ;
- placez délicatement la jambe la plus proche de vous de manière à former un angle de 90° au niveau de la hanche et un angle de 90° au genou ;
- ouvrez sa bouche (pour permettre l'écoulement des sécrétions) ;
- mettez une main sur son ventre pour contrôler sa respiration en permanence.



En cas d'urgence, il est possible de ne pas se souvenir de la technique, l'essentiel est de se souvenir que la victime doit impérativement être mise sur le côté.

ATTENTION

Ne laissez pas la personne seule, surveillez l'évolution de son état jusqu'à l'arrivée des secours. En cas d'arrêt respiratoire, appelez le 15 puis mettez en œuvre un défibrillateur et la réanimation cardiopulmonaire.

Lors de la mise en PLS, ne forcez pas si les articulations ne sont pas mobiles.